

RÉCAPITULATIF DES BÉNÉFICIAIRES DES DONS DE BIENS MEUBLES DES SERVICES DE L'ÉTAT

-Biens inutilisés et non valorisables du domaine privé
-Biens inutilisés et valorisables du domaine privé mais dont la valeur n'excède pas un seuil

-Autres administrations d'État

-Établissements publics de l'État

-Collectivités territoriales, leurs groupements
Et établissements publics)

Réservation autres administrations minimum 15 jours

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Revente interdite

-Etats étrangers (action de coopération)

- ✔ Valeur des biens meubles ≤ 1500€

-Associations reconnues d'utilité publique dont
l'objet est l'assistance, la redistribution gratuite de
Biens meubles aux personnes les plus défavorisées

-Fondations reconnues d'utilité publique

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Revente interdite (sauf matériels informatiques)

-Associations de parents d'élèves, de soutien scolaire
Et d'étudiants

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Matériels informatiques uniquement, revente interdite

-associations reconnues d'intérêt général

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Matériels informatiques uniquement, revente possible sous conditions

-Organismes assurant des missions d'enseignement
Et de recherche scientifique

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Matériels destinés à ces missions (Convention de Coopération) et revente interdite

-Personnels des administrations d'État

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Matériels informatiques uniquement et revente interdite

Les organismes (ex des collectivités+EPL)ou associations
(inscrites au RNA) agissant à des fins non commerciales
dans les domaines culturel ou développement durable

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Biens de scénographie uniquement et revente interdite

Structures agréées relevant de l'économie sociale et
Solidaire (ESS)

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Abris modulaires et matériels informatiques uniquement revente interdite

Les organismes (ex des collectivités+EPL) ou associations
(inscrites au RNA) agissant pour les besoins de la
recherche, de l'enseignement, de l'action culturelle , de la
muséographie, de la restauration de monuments
historiques ou de la réhabilitation de bâti ancien

- ✔ Valeur ≤ 300€
- ✔ Biens archéologiques mobiliers déclassés uniquement

- les musées de l'Etat ou les établissements publics de l'État
ayant vocation à recevoir des objets à caractère artistique
Scientifique ou historique uniquement

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

-Etats étrangers
(biens meubles, matériels de guerre dans le cadre d'une
action d'intérêt public
Plafond annuel maximum de 50 millions d'€

-Les organismes (ex des collectivités, de ses établissements
publics) ou associations (inscrites au RNA) agissant pour
la préservation ou la mise en valeur du patrimoine militaire
ou contribuant au renforcement du lien entre la nation et
et son armée.

- ✔ Valeur en cours de fixation par décret
- ✔ Revente interdite